

Image not found or type unknown



abandon de projet du promoteur Robien

Par **Carlito68**, le **05/04/2012** à **12:37**

Bonjour,

Fin 2010 j ai signé pour un robien à Marseille.

En mai 2011 je reçois un courrier du promoteur me disant qu'il se retire du projet car en commençant les travaux les voisins ont bloqué une rue qui devait permettre au grues de faire leur travail.

Bon c est l excuse qu'il m ont donné... j y crois pas un instant...

Cela fait plus d'un an que je paye des interets sur ce bien que je ne recevrais jamais.

Je suis passé en novembre dernier pour signer les derniers papiers de l annulation de la vente et depuis ben plus rien.

Je continue toujours de payer.

Que faire ??